



COMPTE RENDU DU CTL DU 1^{ER} MARS 2012

Le CTL (comité technique local) avait pour ordre du jour :

1) Bilan DUERP 2011 et PAP 2012

- Bilan des programmes annuels de prévention 2010/2011
- Présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) année 2011/2012
- Présentation du programme annuel de prévention 2012

2) Trajectoire comptable Chorus, point d'étape

Ce CTL (comité technique local) s'est ouvert en présence des 4 OS face l'Administration représentée par Mesdames Py et Peucat, Messieurs Cochenne et Dupont, Messieurs Philidet et Levieux.

L'absence du médecin de prévention et de l'ISST (inspecteur santé sécurité au travail) a été regrettée..

Convoqué sur une après-midi, ce CTL s'est déroulé de 14h00 à 19H20.

La **CGT Finances publiques** comme les autres OS a déploré que pour un ordre du jour de cette nature (à savoir le **DUERP** et le **PAP** qui recensent et retracent l'ensemble des risques et moyens pour remédier aux difficultés quotidiennes des agents de la **DDFIP 29** dans l'exercice de leur travail) une seule ½ journée soit prévue.

Madame Py a estimé cette durée comme parfaitement appropriée considérant qu'il ne s'agissait que d'une information.

Pour la **CGT Finances publiques** nous avons cru bon de lui préciser que la nature des sujets évoqués valait bien plus qu'une simple information. Très légitimement des débats se sont instaurés.. avec une très forte intensité..

Madame Py, si cela ne vous sied point, il vous appartiendra lors de la prochaine réunion de convoquer des membres de l'ordre Cistercien.

L'ordre du jour modifié à la demande de l'Administration a commencé par une présentation de Chorus.

I° Chorus

La présentation a été faite par **Monsieur Cochenne** assisté de **Monsieur Dupont**.

Trajectoire comptable CHORUS, point d'étape

L' applicatif CGL a désormais disparu, la Comptabilité Générale de l'État (CGE) est désormais tenue dans CHORUS depuis le 1^{er} Janvier 2012. La cellule de gestion des utilisateurs CHORUS implantée à Brest a habilité 20.000 utilisateurs.

Désormais en même temps qu'un enregistrement comptable, l'outil CHORUS génère une opération budgétaire et une opération analytique. Grâce à CHORUS, la localisation et la valorisation des biens de l'État sont ainsi connus ainsi que son endettement.

M. COCHENNEC et **M.DUPONT** nous ont exposé la situation actuelle. Aucun impact sur le versement des 12èmes aux collectivités locales, ni aucune conséquence pour le paiement aux créanciers de l'État ne sont à déplorer. **M.COCHENNEC** souligne la chance d'avoir des agents très impliqués et se félicite de la mutualisation et des échanges entre les collègues.

(mais quid des formations ..des créations d'emplois face aux nouvelles charges de travail..)

Ce tableau est terni par les discordances qui subsistent entre les PNC (postes non centralisateurs)et le service comptabilité. En effet, les premiers avis de règlement de l'année comportaient des doublons. Les différences seraient régularisées après les trois vagues successives de reprise des balances d'entrée des comptes .

Une autre difficulté résulte de la reconfiguration de l'application DDR3 , le nombre de schémas comptables a en effet été divisé par dix. Or si l'un des schémas comptables utilisé n'est pas reconnu par CHORUS , il est rejeté. Au fur et à mesure des remontées des PNC, de nouveaux schémas sont ouverts.

En plus des doublons de début d'année qui persistent , les rejets des écritures rendent désormais impossible aux PNC de s'ajuster quotidiennement. Le service Comptabilité de la DDFIP 29 a le soutien d'un I.P et d'un intervenant de CAP GEMINI pour le soutien ergonomique.

Ce long exposé technique s'est conclu à 15h 40 sans avoir généré (de par sa technicité même de débats prolongés).

Fin de Chorus à 15h45

DUERP - PAP

Duerp : document unique d'évaluation des risques et des moyens

PAP : programme annuel de prévention.

Ce point de l'ordre du jour était donc voulu par **Madame Py** comme une simple présentation.

Vu l'intensité des interventions des OS qui suivirent **Madame Py** dut se rendre à l'évidence : nous n'étions pas venu pour l'écouter religieusement ..(cf. ..Cistercien..).

Premier constat :

la démarche participative des agents ne semble pas avoir été retenue à la DDFIP 29. Les chefs de service ont répondu à la place des agents sur certains sites. La CGT avec les autres OS regrette une volonté insuffisante de l'Administration de favoriser l'implication des agents dans la rédaction de ce document (voir dans certains cas en les éclipsant complètement .) .

Un aspect nous paraît essentiel : au delà de la nature du mal : son origine.

Quasi systématiquement l'Administration dévie le problème sur l'individu et non sur l'organisation.

Le problème est déplacé, en effet l'Administration ne revient jamais sur les conséquences humaines de la mise en place des SIE, SIP , sur la Fusion, sur les avalanches de notes ...mais elle suggère des stages gestion du stress , gestion des conflits...

Bien sûr ces stages sont une bonne chose.. comme les antibiotiques quand les bactéries nous envahissent..

Il convient d'être lucide concernant les stages individuels proposés par le CHS. Ils renvoient en effet à l'individu et pas à la cause effective qui est l'organisation du travail. Ils renvoient à un échec personnel. Répétons nous : **c'est une déviation du problème sur l'individu et non sur l'organisation du travail.**

Le 20.6.2011 en CHS, **M Monnerie** (DDFIP) reconnaissait que « **les risques psycho-sociaux étaient souvent dus à l'organisation du travail** » (PV CHS 20.6.2011).

Fort de l'appui de cet allié inattendu, la **CGT finances publiques** est de nouveau intervenue dénonçant la déstabilisation profonde des agents confrontés aux reformes et aux suppressions d'emploi et toujours invités à se remettre en question.

Dialogue social , dialogue professionnel, : voilà pour y remédier les mesures de prévention principales que l'Administration estime avoir mises en œuvre.

Au vu du Plan annuel de prévention ces mesures apparaissent réalisées.

Mais concrètement qu'est ce qui est réalisé ?

A cette question, l'Administration se montre elliptique

Cette question ou plutôt la réponse attendue est fondamentale.. *sinon après tout pourquoi ne pas s'autoproclamer champion du monde de saut en hauteur quand on s'élançe dans le sens opposé à la barre....*

L'Administration a en la matière une obligation de résultat : ne doit-elle pas mettre tout en œuvre pour la santé et la sécurité des personnels ?

Elle doit :

- **prendre en compte la souffrance**
- **analyser la situation**
- **désamorcer par le dialogue**
- **mettre en place une réponse ponctuelle**
- **finaliser la réponse et adopter une approche globale.**

En réponse Madame Peucat annonce des formations internes pour les chefs de service en 2012 puis pour les agents. Ce plan de formation sur les risques psychosociaux comportera 3 modules :

- conditions de vie au travail
- maladies professionnelles
- maladies psychosociales

Les formations des encadrants sur **2 jours et demi** seront obligatoires, celles des agents facultative.

La CGT Finances publiques a insisté sur le fait qu'il ne pouvait être décemment attendu de miracle des chefs de service (*par le passé laissés seuls dans leurs services pour gérer le profond malaise généré par les suppressions d'emploi*).

Il apparaît comme une évidence que la direction doit prendre pleinement sa part dans la gestion des risques psychosociaux qu'elle contribue à accroître ..

En matière de notation la faiblesse des dotations source constante d'injustice est un obstacle de plus .

Les formations CHS sont données par des professionnels (psychologues, médecins ..etc...)celles de la DDFIP , par des collègues. Un jour sur les risques psychosociaux c'est une **sensibilisation au mieux mais en aucun cas une formation**. C'est mieux que rien mais ce n'est pas suffisant... comment mesurera t on l'efficacité de cette formation dans le service , quels indicateurs .. ?

Mme PY émet des doutes sur la pérennité de la formation gestion au stress qui n'existera plus. Selon elle, son effet est improductif.. (preuve qu'il vaut mieux supprimer les causes du stress que de s'ingénier à le gérer) .

Mme PY, sur insistance des OS ,souhaite qu'un mail soit envoyé à chaque agent pour faire la publicité du site de l'assistant de prévention et de la fiche de signalement sur ULYSSE 29.

Le transport de fonds par les agents a également fait l'objet d'un débat.

Madame Py estime que cela est un gage de discrétion et qu'un fourgon professionnel attirerait trop l'attention risquant de générer un risque d'agression plus fort au guichet.

Pour elle le risque se situe au niveau du Guichet .

La **CGT** (appuyé par FO et SNUI SOLIDAIRES) a sur ce plan estimé utile de rappeler à **Madame Py** qu'en tant qu'employeur elle était la première responsable dans le département de la sécurité de ses agents et qu'à ce titre les conditions de travail de l'enregistrement de Brest-Ponant posaient un réel problème .

En effet un simple comptoir d'1m20 n'a rien de dissuasif pour un esprit mal intentionné.

*Aux uns les vitres blindées aux autres au travers d'une esthétique simple et dépouillée
la quintessence du Zen.*

En demandant expressément à ce que cela soit inscrit au PV nous avons dit qu'au travers du cas inacceptable de cet enregistrement nous ne pouvions considérer les travaux de l'accueil comme terminés.

Madame Py ne nous apporte aucune réponse revenant sur les transports de fonds en répétant qu'il ne fallait pas en sécurisant un maillon de la chaîne (transports) fragiliser l'autre (le guichet)..

Prenant acte de ces propos nous espérons que l'Administration par sa première représentante dans ce département mesurera bien les risques d'agression au service enregistrement de Brest ponant en considérant que ce sujet n'a pas à passer après les questions relatives au nettoyage des vitres et au lavage de la moquette..

Quimperlé : nous avons interrogé l'Administration sur les mesures mises en place face à la menace potentielle de RADON : des mesures ont déjà été faites en 2002 et des travaux de ventilation en 2006 , de nouvelles mesures sont en cours : les résultats seront connus fin avril.

Sur ce site , droit d'alerte exercé par un membre du CHS suite à basse température dans le service 12°.Aucune visite sur place de l'Administration ; **procédure non respectée.**

Travaux , relogement, parkings

. **Trésorerie de Landivisiau** : relogement de la trésorerie demandé au Maire. Étude de faisabilité en cours.

. **Trésorerie de Brest CHU** : rencontre le 16/02/2012 de **Mlle PEUCAT** et **M.DROUMAGUET** (trésorier de BREST CHU) et le responsables de l'hôpital .RDV pris pour le vendredi 16 mars pour une estimation d'une remise en état vu l'urgence des travaux. A terme, relogement dans un programme immobilier de l'hôpital Morvan. Demande d'accès au parking du CHU pour le personnel de la trésorerie à c/1er juillet 2012.

Parking rue Algésiras : juillet 2012

La **CGT en conclusion** de ce CTL a mis en garde contre une volonté de faire glisser sur le CHS des charges financières qui relèvent de la DGF (dotation globale de fonctionnement).

Chaque budget est spécifique et spécialisé en régime LOLF .

Le budget immobilier relève de la DGF, il n'a pas à s'imputer sur le budget des risques psychosociaux qui relève du CHS.

Financer des investissements immobiliers (comme un monte personne handicapé) sur le budget CHS revient à tomber dans le piège budgétaire de la politique d'austérité. (à hauteur des dits investissements durables, la DGF ne serait plus abordée sous les applaudissements d'une majorité de nos parlementaires).

Il ne s'agit plus de vases communicants mais d'opérations d'assèchement.

Quant à la sempiternelle rhétorique sur les « **moyens contraints** » la **CGT Finances publiques** a cru pertinent de souligner qu'à la lecture de certains rapports (cour des comptes par exemple) les termes moyens contraints pouvaient s'apprécier avec une très « riche » variété de nuances selon que l'on soit puissant ..ou pas puissant..

Mais sur ce thème nous avons « enrichi » le débat au moyen d'une formule positive et constructive visant à reconnaître qu'il y avait toujours volonté (aussi haute soit- elle) de répartition car « aux riches il a été donné la nourriture et aux pauvres il a été donné l 'appétit ».

Fin à 19h20

Pour la CGT Finances Publiques présents à ce CTL .

Albert Cornic Titulaire /René Saliou Titulaire/Pascale Guyomard suppléante /Sophie Ferrelloc experte/Jean-Luc Capelle expert